



la lettre



Police Municipale - Garde Champêtre - ASVP

INFO 209

Commission Consultative des Polices Municipales : deux jours de travail

Initialement prévue le mardi 25 juin 2019, la réunion de la Commission Consultative des Polices Municipales a été reportée en raison d'un empêchement du Ministre de l'Intérieur.

La Commission Consultative des Polices Municipales est reportée au mardi 9 juillet à partir de 9 heures 45 au ministère de l'intérieur, place Beauvau à Paris, **en présence du ministre de l'intérieur.**

La réunion sera suivie de deux groupes de travail qui se réuniront respectivement les mardi 9 (14 heures 30) et mercredi 10 juillet (9 heures 30), **toujours au ministère de l'intérieur.**

L'ordre du jour parviendra prochainement.

Certaines organisations syndicales qui ne siègent pas à la Commission Consultative des Polices Municipales (CCPM) critiquent cette commission, mais force est de constater que c'est bien dans cette instance et avec les représentants de la CCPM que le gouvernement travaille sur notre filière.

Fabien GOLFIER et Jean-Michel WEISS membres de la Commission Consultative des Polices Municipales seront présents pour ces deux journées de travail.



Loi de transformation de la fonction publique : la commission des lois du Sénat

Les 154 amendements adoptés par la commission des lois du Sénat sur le PJJ TFP ne manquent pas de contraste !

Au Sénat tout comme à l'Assemblée Nationale, la procédure accélérée aura trouvé à s'exprimer : il n'aura fallu qu'une matinée pour que la commission des lois examine les 430 amendements déposés dont 1 par le Gouvernement (adopté), 39 par le groupe LaREM (9 adoptés), 31 par le groupe communiste, républicain, citoyen et écologiste – CRCE - (2 adoptés) et 90 par le groupe socialiste et républicain (12 adoptés) auxquels viennent s'ajouter les 104 amendement déposés par la commission (tous adoptés).

La **FA-FP** constate que la démocratie expéditive mise en place par le Gouvernement pour aborder l'avenir de la Fonction publique reste la règle alors que ce sujet aurait mérité un large débat sur la place du Service public au sein d'une société solidaire. Parmi les 154 amendements adoptés, dont celui du Gouvernement confirmant sa volonté de réduire la place des 3 Conseils Supérieurs au profit du Conseil Commun de la Fonction publique, la **FA-FP** revient sur ceux qui méritent une attention particulière. Le Sénat propose tout d'abord de supprimer au travers de l'amendement N° 138 l'article 1 bis.

Pour mémoire cet article introduit par le groupe LaREM à l'Assemblée porte sur les missions des fonctionnaires : "**Les fonctionnaires ont pour mission de servir l'intérêt général, d'incarner les valeurs de la République et d'être acteurs d'une société inclusive**". Dans notre communiqué suite au vote solennel à l'Assemblée Nationale le 28 mai dernier nous avons insisté sur l'incohérence de cet article qui reprend les termes du Statut alors même que ce PJJ vise à le remettre en cause ! Dans son exposé des motifs, le Sénat reprend les mêmes arguments que ceux évoqués par la **FA-FP** : **ces dispositions sont celles déjà prévues par le Statut !**

Ensuite le Sénat tente (puisque le dernier mot reviendra à l'Assemblée) de renforcer le rôle des CAP en réintroduisant leurs avis en matière d'avancement et de promotion, y compris pour les personnels des établissements publics d'enseignement supérieur **et supprime également l'article 5 qui prévoit le recours aux ordonnances pour redéfinir le dialogue social (amendement N° 391).**

Dans le même temps le Sénat réintroduit dans l'article 8 la possibilité de recruter des personnels de catégorie C dans le cadre d'un contrat de projet (amendement N° 330) **et prévoit dans l'article 10 l'élargissement du recours aux contrats sur des emplois permanents** (amendement N° 336).

Côté précarité, l'amendement N° 344 remet en cause la prime de précarité dans le versant hospitalier (article 10 ter), **l'exposé des motifs en dit long sur l'absence de considération pour ces personnels qui pourtant assurent des missions de Service public de Santé !**

Le Sénat introduit également un nouvel article **qui remet en cause l'obligation faite aux employeurs de la FPT de nommer comme fonctionnaires stagiaires les agents contractuels admis à un concours en vue de pérenniser leur recrutement !**

En créant un nouvel article, l'amendement N° 394 **visé à encourager la rémunération au mérite dans la FPT.**

L'amendement N° 367 qui prévoit que le licenciement pour insuffisance professionnelle relèverait de la compétence de la CAP (et non plus du conseil de discipline) tout comme l'amendement N° 366 qui « vise à supprimer les recours disciplinaires, ainsi que les instances disciplinaires de recours » méritent à eux seuls une attention particulière tant ils remettent en cause le principe même du droit à la défense comme en témoigne l'exposé des motifs.

FÉDÉRATION AUTONOME DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE – POLICE MUNICIPALE

96, rue Blanche - 75009 PARIS - ☎01 42 80 22 22 - Fax 09 83 00 44 12

E-mail : contact.fafptpm@gmail.com - Sites Internet : www.policemunicipale.org et fafpt.org

Affiliée à la **FÉDÉRATION AUTONOME DE LA FONCTION PUBLIQUE (FA-FP)**

Le Sénat s'est aussi intéressé à la situation du CNFPT en prévoyant d'une part la création d'une délégation par région administrative et en introduisant un nouvel article modifiant le financement de l'apprentissage dans la FPT qui passerait de 75 à 20%.

267 amendements **et une motion déposée par le groupe CRCE qui reprend tous les risques que ce projet de loi fait courir à la Fonction publique et au Service public** ont été déposés à ce jour en vue de la séance publique qui débutera le 18 juin et devrait se terminer par une commission mixte paritaire (CMP) réunissant 7 élu-e-s de chacune des deux chambres début juillet.

Face aux débats qui se sont déroulés jusqu'à ce jour, la **FA-FP** dénonce une nouvelle fois les conditions dans lesquelles l'avenir de la Fonction publique et du Service public a été appréhendé par le Gouvernement au travers d'un projet de loi qui ne répond en rien aux attentes exprimées par toutes celles et ceux qui, dans notre pays, considèrent le Service public comme l'un des piliers de la République ?

Source : Communiqué de la FA-FP

**Fédération Autonome
de la Police Municipale
Hérault - Gard**



LA BOURSE DE L'EMPLOI

34

La ville de Villeneuve les Béziers (34) recrute un gardien-brigadier de police municipale

Descriptif de l'emploi :

Poste de police composé d'un chef de service, de 7 agents de Police Municipale et de 4 ASVP (Accueil public, Brigade Environnement et Police du stationnement) Présence par tous temps à l'extérieur Horaires irréguliers à amplitude variable en journée, soirée et nuit. Régime des 35 heures annualisé. Planning à la carte. Travail week-end et jours fériés. Rythme de travail très variable en fonction des évènements Patrouilles véhiculées, pédestres et VTT.

Missions :

Sous l'autorité du Chef de Service de la Police Municipale et au sein d'une équipe de 8 Policiers Municipaux et 4 ASVP, vous êtes en mesure d'assumer les missions suivantes :

- Application des pouvoirs de police du Maire
- Surveillance de la voie publique, de la circulation et du stationnement
- Contrôle du respect des règles d'urbanisme

FÉDÉRATION AUTONOME DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE – POLICE MUNICIPALE

96, rue Blanche - 75009 PARIS - ☎01 42 80 22 22 - Fax 09 83 00 44 12

E-mail : contact.fafptpm@gmail.com - Sites Internet : www.policemunicipale.org et fafpt.org

Affiliée à la **FÉDÉRATION AUTONOME DE LA FONCTION PUBLIQUE (FA-FP)**

- Prévention et lutte contre la violence routière
- Actions préventives de proximité, lutte contre la délinquance d'appropriation
- Lutte contre la détention et l'usage de produits stupéfiants sur la voie publique
- Travail en coordination avec l'opérateur vidéo protection
- Police de la salubrité
- Lutte contre les déjections canines et divagation d'animaux
- Participation aux manifestations et cérémonies publiques
- Collaboration avec les partenaires de la sécurité (Police Nationale, Gendarmerie, Services de secours...) ainsi qu'avec les partenaires locaux (services techniques, agents administratifs de la collectivité, agent de la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée, milieu associatif etc...)
- Prévention routière en milieu scolaire
- Procédures administratives (fourrière animale, véhicule, transmission des actes...)
- Rédaction de rapports et de procès-verbaux
- Tâches administratives liées à la fonction

Profils demandés :

Dynamique, rigoureux, Très grande disponibilité, discrétion, loyauté, esprit d'équipe et de cohésion

- Sens du devoir, du service public, obligation de réserve et du secret professionnel
- Parfaite connaissance et application stricte du code de déontologie de la Police Municipale
- Parfaite condition physique
- Respect de la hiérarchie et soucis du compte rendu immédiat.
- Respect de la hiérarchie pyramidale au sein du service et de la collectivité
- Connaissance parfaite de la réglementation, des prérogatives des policiers municipaux et des nouvelles compétences de la police municipale
- Sens de la négociation et de l'observation, diplomatie, discernement et assertivité
- Très bonnes capacités rédactionnelles, orthographiques et grammaticales
- Connaissance des actes administratifs
- Maîtrise de l'outil informatique (logitud Municipol, PVE, Word, Excel...)
- Permis B indispensable, A souhaité
- Aptitude au port des armes de catégorie B1 (titulaire FPA) et D (attestation de formation).
- Parfaite connaissance des conditions d'emploi (légitime défense).
- L'attestation de formation Flash Ball sera un plus
- Formation Continue Obligatoire à jour si possible

Contact

Téléphone collectivité : 04 67 39 47 80

Adresse e-mail : cdspm@villeneuve-les-beziers.fr

Informations complémentaires :

Rémunération : statutaire + régime indemnitaire (ISF 20% + IAT) + Prime de fin d'année .

Prise de poste : Le plus tôt possible

Les candidats sélectionnés pour la commission de recrutement devront répondre à des épreuves de rédaction et de bureautique, un questionnaire sur les fondamentaux et la moralité, ainsi qu'à un examen psychologique d'aptitude à l'emploi et au port des armes.

Pour tout renseignement complémentaire : Contacter le Chef de Service de la police Municipale, Thierry Boucherot au 04 67 39 90 01 / 06 20 50 49 51

FÉDÉRATION AUTONOME DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE – POLICE MUNICIPALE

96, rue Blanche - 75009 PARIS - ☎01 42 80 22 22 - Fax 09 83 00 44 12

E-mail : contact.fafptpm@gmail.com - Sites Internet : www.policemunicipale.org et fafpt.org

Affiliée à la FÉDÉRATION AUTONOME DE LA FONCTION PUBLIQUE (FA-FP)

La Ville de Montpellier (34) recrute Responsable du Pôle Administratif - Responsable Adjoint du service Police Municipale, chef de service de police municipale

Dans le cadre de sa réorganisation, le service de la Police Municipale de Montpellier recherche un chef de service pour son Etat-major en charge de l'administratif. Collaborateur directeur du responsable de la PM, il assure en étroite liaison avec le responsable de l'opérationnel, l'intérim du chef de service et organise le suivi, l'accompagnement du service sur le plan administratif en référence à son engagement dans le périmètre de certification Qualiville.

Poste

Placé sous l'autorité du Chef de la Police Municipale, le Directeur adjoint du service Police Municipale-Responsable du pôle Administratif supervise l'organisation administrative, il coordonne les ressources humaines et la formation de la filière sécurité. Il contribue à l'évolution du service de la Police Municipale en lien avec le Responsable. Il assiste le Responsable de la Police Municipale et assure son intérim en cas d'absence

Profil

Manager aguerris dans la gestion de grandes équipes, avec des qualités relationnelles et rédactionnelles confirmées ainsi que des compétences en termes de production de synthèse et de bilan. Doté d'une grande capacité d'adaptation et d'écoute, il sait par expérience travailler en équipe et en transversalité. Il a pleinement les connaissances des pouvoirs de police du Maire, des droits des collectivités locales et des libertés publiques, du droit administratif, du Code de la Route, du Code pénal mais également des procédures RH internes, des règles budgétaires et comptables de la Fonction Publique Territoriale.

Renseignements administratifs :

Unité Recrutement - Mobilité, Aurore PENNINO - Tél. : 04 34 88 76 06

Direction Sécurité et Tranquillité Publique, Jean Pierre VIALAY - Tél. : 04 34 88 59 93

La ville de Lezignan la Cève (34) recrute un gardien-brigadier par mutation :

Descriptif de l'emploi :

Le policier municipal exerce les missions de prévention nécessaires au maintien du bon ordre, de la sûreté, de la sécurité et de la salubrité publiques. Il assure également une relation de proximité avec la population.

Missions :

- Opérer une surveillance générale de la commune, en particulier en effectuant des patrouilles à pied ou à vélo quotidiennes,
- Développer une relation de proximité avec la population,
- Surveiller ponctuellement les abords des écoles,
- Contrôler le respect des zones bleues du centre-ville,
- Lutter contre les stationnements et comportements routiers dangereux,
- Faire respecter les arrêtés de police du maire,
- Gérer et analyser les images de vidéo surveillance, en lien avec la Directrice générale des Services,
- Visualiser les caméras selon les affaires en cours en gendarmerie,
- Extraire les vidéos pour la gendarmerie de proximité,
- Elaborer et transmettre des écrits professionnels (enquêtes administratives, rapports et procès-verbaux, courriers)
- Encadrer les cérémonies officielles et les manifestations publiques,
- Coopérer avec les forces de sécurité (police nationale, gendarmerie), sans s'y substituer
- Animer auprès des enfants en milieu scolaire/périscolaire des campagnes de prévention

FÉDÉRATION AUTONOME DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE – POLICE MUNICIPALE

96, rue Blanche - 75009 PARIS - ☎01 42 80 22 22 - Fax 09 83 00 44 12

E-mail : contact.fafptpm@gmail.com - Sites Internet : www.policemunicipale.org et fafpt.org

Affiliée à la FÉDÉRATION AUTONOME DE LA FONCTION PUBLIQUE (FA-FP)

Profils demandés :

- Bonne connaissance de la législation et de la réglementation (pouvoirs de police du maire, code de la Route, code de procédure pénale)
- Titulaire du permis B
- Qualités rédactionnelles et d'expression orale
- Connaissance des techniques d'intervention
- Maîtrise de l'outil informatique
- Maîtrise de soi, discrétion, disponibilité, dynamisme et rigueur
- Sens du travail en équipe
- Sens de l'écoute et de la médiation
- Adaptation au rythme de travail pouvant être variable en fonction des événements (fêtes, cérémonies, soirées occasionnelles...)
- Autonomie et initiative
- Bonne condition physique

Contact

Téléphone collectivité : 04 67 98 92 95 Adresse e-mail : dgs@lezniganlacebe.fr

Informations complémentaires :

Recrutement statutaire / Régime indemnitaire + participation mutuelle + participation garantie maintien de salaire + COS

Poste à pourvoir le : 01/09/2019 Date limite de candidature : 11/08/2019

La ville de Valras-Plage (34) recrute un gardien-brigadier par mutation**Descriptif de l'emploi :**

Le policier municipal exerce les missions de prévention nécessaires au maintien du bon ordre, de la sûreté, de la sécurité et de la salubrité publiques. Il assure également une relation de proximité avec la population.

Missions :

- surveillance générale du territoire communal, maintien du bon ordre, de la sécurité et de la salubrité publique
- patrouilles sur l'ensemble du territoire de la commune
- contrôle du respect des arrêtés du Maire
- sécurisation des établissements scolaires, contrôle de la circulation et du stationnement
- mise en place, contrôle et sécurisation des foires et marchés
- encadrement et sécurisation des manifestations et événements

Profils demandés :

- FIA et FPA effectuées
- bonne connaissances de la législation et de la réglementation
- sens du service public et du travail en équipe
- maîtrise de soi et aptitude à la négociation lors de situations conflictuelles
- respect des règles déontologiques des policiers municipaux
- qualités rédactionnelles et d'expression orale
- rigueur et disponibilité
- bonne condition physique
- pratique habituelle de l'outil informatique - titulaire du permis B

FÉDÉRATION AUTONOME DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE – POLICE MUNICIPALE

96, rue Blanche - 75009 PARIS - ☎01 42 80 22 22 - Fax 09 83 00 44 12

E-mail : contact.fafptpm@gmail.com - Sites Internet : www.policemunicipale.org et fafpt.org

Affiliée à la FÉDÉRATION AUTONOME DE LA FONCTION PUBLIQUE (FA-FP)

Contact

Téléphone collectivité : 04 34 53 70 19 Adresse e-mail : mairie@ville-valrasplage.fr

Informations complémentaires :

- cycles de travail en fonction des nécessités de service (saison estivale)

- armement catégorie B et D

- rémunération statutaire + ISF + IAT

Lettre de motivation manuscrite + CV + photo (joindre dernier arrêté de situation administrative)

Poste à pourvoir le : 05/08/2019 Date limite de candidature : 05/07/2019

La ville de Maureilhan (34) recrute un gardien-brigadier par mutation

Descriptif de l'emploi :

Agent chargé d'exercer les missions de préventions nécessaires au maintien du bon ordre, de la sûreté et de la tranquillité publique.

Au sein d'une équipe de 2 agents, il est placé sous l'autorité du Maire.

Missions :

Missions ou activités :

* Activités principales :

- Veiller et prévenir les troubles à l'ordre public, à la tranquillité, à la sécurité et à la salubrité publiques, mission intégrant des horaires de soirée et de nuit (fêtes, cérémonies...)

- Rechercher et relever les infractions (code de la route, code de l'urbanisme, code rural, hygiène, troubles de voisinage...)

- Rédiger et transmettre des écrits professionnels (procès-verbaux, rapports, main-courante, objets trouvés)

- Accueillir, informer et renseigner le public

- Assurer la sécurité aux abords des écoles

- Veiller au bon déroulement des manifestations publiques

- Porter assistance à des usagers en situation de crise ou d'urgence

- Réguler la circulation et veiller au respect du code de la route et du stationnement

- Enregistrer les déclarations de chiens dangereux

- Suivi de la vidéo-protection

- Patrouilles pédestres ou en voiture

- Police des cimetières

* Activités spécifiques :

- Tenue et contrôle des différents registres (main-courante, procès-verbaux, objets trouvés)

- Rédaction et contrôle de l'application des arrêtés du Maire (circulation, stationnement, festivités...)

- Rédaction des documents, réponse aux courriers et rapports d'activités

- Gestion des matériels

- Sensibilisation à la sécurité à destination des élèves des établissements scolaires

- Distribution des convocations au Conseil Municipal et autres commissions

- Distribution divers courriers et convocations

- Affichage des arrêtés et divers documents

- Surveillance du marché communal (placement et encaissement des places)

Profils demandés :

Profil recherché :

Recrutement par voie de mutation privilégié - FIA (Formation Initiale d'Application) souhaitée

Savoir-faire :

FÉDÉRATION AUTONOME DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE – POLICE MUNICIPALE

96, rue Blanche - 75009 PARIS - ☎01 42 80 22 22 - Fax 09 83 00 44 12

E-mail : contact.fafptpm@gmail.com - Sites Internet : www.policemunicipale.org et fafpt.org

Affiliée à la FÉDÉRATION AUTONOME DE LA FONCTION PUBLIQUE (FA-FP)

- Travailler en binôme, ponctuellement l'agent peut travailler seul
- Sens du contact et diplomatie
- Accueillir professionnellement les usagers
- Maîtrise des outils de bureautique (word, excel, internet et logiciel police)
- S'adapter aux situations d'urgence et savoir les gérer
- Accepter les horaires irréguliers avec amplitude variable (soirée, week-end, nuit et férié)
- Nécessaire discrétion et disponibilité
- Respecter le code de déontologie de la Police Municipale
- Esprit d'initiative, rigueur, ponctualité
- Capacités rédactionnelles

Savoir :

- Connaître les pouvoirs de police du Maire
- Connaître la législation et la réglementation relevant des attributions de l'agent de police municipale (code de la route, code rural, nouveau code pénal, nouveau code de procédure pénale)
- Connaître la législation funéraire
- Connaître les écrits administratifs et judiciaires
- Connaître les pouvoirs et attributions des services de la sécurité et de la justice
- Permis B

Contact

Téléphone collectivité : 04 67 90 52 98 Adresse e-mail : francoise.angles8@orange.fr

Informations complémentaires :

Madame Françoise ANGLES - Directrice Générale des Services - Mairie de Maureilhan
Tél : 04-67-90-52-98

Poste à pourvoir le : 01/09/2019 Date limite de candidature : 30/06/2019

La ville de Villeneuve lès Maguelone (34) recrute un gardien-brigadier par mutation

Missions :

Assurer les missions de police administrative et judiciaire relevant de la compétence du maire en matière de prévention et de surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publique :

- * Surveillance de la Ville, de la plage durant la saison touristique
- * Sécurité des enfants à l'entrée et à la sortie des écoles
- * Application des arrêtés de police du maire
- * Police de l'urbanisme
- * Divagation et capture des chiens errants
- * Fourrière automobile
- * Infraction au code de la route
- * Police funéraire
- * Encadrement et surveillance lors des cérémonies ou manifestations culturelles, sportives et des cérémonies officielles.
- * Enquêtes demandées par les administrations publiques
- * Contrôles fréquents coordonnés avec la Gendarmerie Nationale

Profils demandés :

- * Expérience exigée dans un poste similaire
- * Grande disponibilité

FÉDÉRATION AUTONOME DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE – POLICE MUNICIPALE

96, rue Blanche - 75009 PARIS - ☎01 42 80 22 22 - Fax 09 83 00 44 12

E-mail : contact.fafptpm@gmail.com - Sites Internet : www.policemunicipale.org et fafpt.org

Affiliée à la FÉDÉRATION AUTONOME DE LA FONCTION PUBLIQUE (FA-FP)

- * Sens du service public et du travail en équipe
- * Connaissance de la réglementation
- * Faire preuve d'initiative, de dynamisme, de rigueur, de discrétion
- * Maîtrise de l'outil informatique
- * Qualités rédactionnelles
- * Permis B indispensable

Contact

Téléphone collectivité : 04 67 69 75 77 Adresse e-mail : servicedupersonnel@villeneuvelesmaguelone.fr

Informations complémentaires :

Durée hebdomadaire de travail : 37 heures (12 jours RTT/an)

Rémunération : Statutaire + Régime indemnitaire (indemnité spéciale de fonctions et IAT) + Prime de fin d'année + COS + Participation à la protection sociale complémentaire

Les candidatures (CV détaillé, lettre de motivation, copie de la dernière situation administrative) sont à adresser jusqu'au 30 juin 2019 à : Monsieur le Maire - Hôtel de Ville - BP 15 - 34751 Villeneuve lès Maguelone

Poste à pourvoir dans les meilleurs délais Date limite de candidature : 30/06/2019

La ville de Les Matelles (34) recrute un gardien-brigadier par mutation

Descriptif de l'emploi :

Le policier municipal exerce les missions de prévention nécessaires au maintien du bon ordre, de la sûreté, de la sécurité et de la salubrité publiques. Il assure également une relation de proximité avec la population.

Missions :

- * Veille et prévention en matière de maintien du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques
- * Recherche et relevé des infractions
- * Rédaction et transmission d'écrits professionnels
- * Accueil et relation avec les publics
- * Permanence opérationnelle et organisationnelle du service de police municipale
- * Animation et pilotage d'équipe

Profils demandés :

SAVOIRS

- *Connaître les pouvoirs de police du maire et attributions des administrations ainsi que les pouvoirs et attributions des services de la sécurité et de la justice
- *Connaître les acteurs et intervenants de la sécurité et de la prévention
- *Appliquer les techniques de neutralisation des armes et animaux dangereux
- *Appliquer les techniques de communication, de gestion de conflit, de médiation ainsi que les techniques d'interpellation, d'enquête et de prélèvement
- *Maîtriser le fonctionnement des administrations et établissements publics, les instances, processus et circuits décisionnels
- *Appliquer les techniques et outils de communication
- *Connaître et appliquer les techniques de résolution des conflits et de médiation

SAVOIR FAIRE

- *Appliquer et contrôler le respect des pouvoirs de police du maire sur son territoire d'intervention

FÉDÉRATION AUTONOME DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE – POLICE MUNICIPALE

96, rue Blanche - 75009 PARIS - ☎01 42 80 22 22 - Fax 09 83 00 44 12

E-mail : contact.fafptpm@gmail.com - Sites Internet : www.policemunicipale.org et fafpt.org

Affiliée à la **FÉDÉRATION AUTONOME DE LA FONCTION PUBLIQUE (FA-FP)**

- * Informer préventivement les administrés de la réglementation en vigueur
- * Recueillir des renseignements, les transmettre à la hiérarchie et suivre les résultats
- * Analyser rapidement une situation ou des événements imprévus
- * Rendre compte, par écrit ou par oral, à l'autorité supérieure des événements survenus pendant le service et des dispositions prises
- * Etablir et rédiger des rapports d'activités, des comptes rendus de mission d'ilotage et de prévention
- * Développer l'information et le dialogue auprès de la population
- * Appliquer les consignes visant au maintien de l'activité et de la sûreté des locaux, des agents du service et du public accueilli
- * Organiser les moyens techniques et humains pour assurer la continuité du service
- * Piloter, suivre et contrôler les activités des agents

SAVOIR ETRE

- * Faire preuve de rigueur, d'un fort esprit d'équipe, d'autonomie
- * Etre disponible
- * Avoir un sens aigu du service public, une bonne condition physique
- * Avoir le sens de l'écoute, de la médiation, calme, et une forte maîtrise de soi
- * Respecter la déontologie
- * Posséder de réelles qualités relationnelles
- * Avoir le sens des responsabilités

Contact

Téléphone collectivité : 04 67 84 18 68 Adresse e-mail : i.hyllaire@mairiedesmatelles.fr

Informations complémentaires :

Mairie de Les Matelles - 70 AVENUE VAL DE MONTFERRAND – LES MATELLES



La CC Rhony-Vistre-Vidourle (30) recrute un agent de police municipale

La CC Rhony-Vistre-Vidourle un agent pour notre brigade de nuit, en cycle « petite semaine, grande semaine » horaires 18h30-3h30 ou 19h30-5h00, sur une intercommunalité de dix villages pour environ 26000 hbts.

CV à adresser au : Président de la Communauté de Communes Rhône Vistre Vidourle. 2, avenue de la Fontanisse - 30660 Gallargues le Montueux. Tél 04 66 35 55 55.

Renseignements : Claude PUECH au 04 66 35 55 55.

La ville d'Alès (30) recrute un agent de police municipale

La mairie d'Alès recrute par voie de mutation

Poste à pourvoir rapidement.

FÉDÉRATION AUTONOME DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE – POLICE MUNICIPALE

96, rue Blanche - 75009 PARIS - ☎01 42 80 22 22 - Fax 09 83 00 44 12

E-mail : contact.fafptpm@gmail.com - Sites Internet : www.policemunicipale.org et fafpt.org

Affiliée à la FÉDÉRATION AUTONOME DE LA FONCTION PUBLIQUE (FA-FP)

Merci d'envoyer vos candidatures (lettre de motivation + CV) à l'adresse suivante :
Police Municipale
à l'attention de Marc FABRE – Directeur de Police Municipale
1 rue Albert 1^{er}
30100, Alès.
Téléphone : 04 66 52 45 55.

La ville d'Aigues Mortes (30) recrute un agent de police municipale

Description sommaire des missions

Sous la responsabilité du chef de service, vous êtes chargé(e) d'exercer une mission de surveillance du domaine public de jour comme de nuit, de prévention et de sécurité des personnes et des biens et d'établir des relations de proximité avec la population.

Dans ce cadre vous :

- Vous assurez l'exécution des arrêtés de police du maire,
- Vous effectuez la police de la circulation et du stationnement ainsi que les opérations de contrôle de vitesse sur l'ensemble du territoire communal,
- Vous veillez à la sécurité aux abords des établissements scolaires et lors des manifestations publiques ou des marchés,
- Vous appliquez les procédures et décisions administratives, rédigez les mains courantes, rapports, procès-verbaux et enquêtes administratives,
- Vous travaillez en brigade par roulements de matinées, après-midi/soirées et nuits, en week-end et jours fériés.

Profil souhaité

Bonne connaissance du cadre législatif et réglementaire,

- Sens du service public et des relations humaines. Goût du travail en équipe,
- Disponibilité, rigueur, discrétion et discipline,
- Maîtrise de l'outil informatique et bonnes capacités rédactionnelles.

Destinataire

Adresser votre lettre de candidature accompagnée d'un curriculum vitæ avant le 15/08/2019 à :
COMMUNE DE D'AIGUES-MORTES - Hôtel de Ville - Place Saint Louis - B.P. 27 - 30220 AIGUES-MORTES

Pour tout renseignement, s'adresser à Stéphane Petit tél : 04 66 53 69 73.

La ville de Milhaud (30) recrute un brigadier-chef principal de police municipale

Mission du poste :

Assurer la mise en œuvre des pouvoirs de police du Maire,
Assurer une police de proximité, exécuter les missions de surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques des biens et des personnes,
Développer une relation de proximité avec la population,
Rédiger et transmettre les écrits professionnels (administratifs, arrêtés municipaux, judiciaires...),
Surveiller la sécurité aux abords des écoles,
Appliquer la politique de sécurité définie par l'autorité territoriale,
Constater et relever les infractions,
Veiller au bon déroulement des manifestations publiques et des cérémonies,
Informers préventivement les administrés de la réglementation en vigueur,
Accueil et relation avec le public,
Médiation dans le cadre des conflits de voisinage.

FÉDÉRATION AUTONOME DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE – POLICE MUNICIPALE

96, rue Blanche - 75009 PARIS - ☎01 42 80 22 22 - Fax 09 83 00 44 12

E-mail : contact.fafptpm@gmail.com - Sites Internet : www.policemunicipale.org et fafpt.org

Affiliée à la FÉDÉRATION AUTONOME DE LA FONCTION PUBLIQUE (FA-FP)

Profil souhaité :

Bonne connaissance des pouvoirs de police du maire ainsi que des missions de police municipale,
Sens du service public,
Capacité à travailler en autonomie impérative,
Respect de la hiérarchie,
Rigueur et sens de l'organisation,
Qualités d'écoute et relationnelles importantes,
Réserve et discrétion, respect des obligations de discrétion et de confidentialité,
Aptitude au port de l'arme (catégorie B et D),
Motivé, polyvalent, respectueux du Code de déontologie de la police municipale,
Capacités rédactionnelles et bonnes connaissances de l'outil informatique,
Connaissance de l'urbanisme appréciée,
Permis B indispensable.

Contraintes du poste :

Travail au bureau de police, déplacements constants sur l'ensemble de la commune,
Rythme de travail variable et grande disponibilité requise. Présence par tous les temps à l'extérieur,
Horaires irréguliers avec amplitude variable et travail occasionnel le week-end,
Port de l'uniforme et de la carte professionnelle obligatoire,

Destinataire

Adresser votre lettre de candidature accompagnée d'un curriculum vitæ avant le 31 juillet 2019 à
COMMUNE DE DE MILHAUD - Hôtel de Ville - 1 rue Pierre Guerin -30540 MILHAUD

Pour tout renseignement, s'adresser à Madame MENDEZ Laurence, Directrice Générale des Services
04.66.74.22.88

La Ville de Bellegarde (30) recrute un gardien - brigadier de police municipale**PRINCIPALES MISSIONS**

- Mission de police administrative et missions de police judiciaire,
- Prévention et surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publique,
- Exécution des arrêtés de police du maire,
- Prévention, médiation et assistance à la population
- Surveillance générale du domaine public, des manifestations et cérémonies publiques (bals, etc, ...)
- Sécurisation aux abords de l'école, opération tranquillité vacances, suivi de la vidéosurveillance,
- Rédaction de procédures, mains-courantes, rapports, procès-verbaux,
- Conformités urbanisme,
- Travail en partenariat avec les services municipaux, la gendarmerie nationale,
- Recherche et relevé des infractions,
- Surveillance et respect du stationnement, régulation de la circulation,
- Prévention routière en milieu scolaire,
- Enlèvement de véhicules en fourrière,
- Capture possible des chiens errants,
- Contrôle de l'affichage publicitaire sur le domaine communal,
- Commissionnements bruit et urbanisme
- Régisseur des droits de place (encaissement marché),
- Diverses missions annexes : transmission courrier local, transmission divers dépôt en Trésorerie, Préfecture, Communauté de communes, ...

FÉDÉRATION AUTONOME DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE – POLICE MUNICIPALE

96, rue Blanche - 75009 PARIS - ☎01 42 80 22 22 - Fax 09 83 00 44 12

E-mail : contact.fafptpm@gmail.com - Sites Internet : www.policemunicipale.org et fafpt.org

Affiliée à la FÉDÉRATION AUTONOME DE LA FONCTION PUBLIQUE (FA-FP)

PROFIL SOUHAITÉ

- Bonne connaissance du cadre législatif et réglementaire, pouvoirs de police du Maire,
- Sens du service public et des relations humaines,
- Techniques de prévention et de gestion des conflits,
- Disponibilité, rigueur, discrétion et discipline,
- Maîtrise de soi et fermeté dans les interventions,
- Capacité à travailler en équipe,
- Bonne pratique de l'outil informatique (Word, Excel, PVE) et bonnes capacités rédactionnelles,
- Permis B obligatoire,
- Agréments et assermentation valides,
- Formation d'habilitation à l'armement souhaitée,

DESTINATAIRE

Adresser votre lettre de candidature **manuscrite** accompagnée d'un curriculum vitæ au plus tôt à l'adresse suivante :

Monsieur le Maire
COMMUNE DE BELLEGARDE
Hôtel de Ville
Place Charles de Gaulle
30127 BELLEGARDE

La Ville de Fourques (30) recrute un gardien - brigadier de police municipale par mutation

Missions :

Sous la responsabilité du chef de police municipale :

- Appliquer et contrôler le respect des pouvoirs de police du maire
- Assurer la veille et la prévention en matière de maintien de l'ordre public, de la tranquillité, de la sécurité des biens et des personnes, et de la salubrité publique
- Relever des infractions, Réguler la circulation routière. Rédaction d'écrits professionnels- Appliquer la police funéraire
- Assurer une relation de proximité avec la population, la sécurité et le bon déroulement des cérémonies et manifestations publiques
- Armement catégorie D.

Rémunération : Statutaire + régime indemnitaire + prime annuelle + CNAS

Poste à pourvoir septembre 2019

Profil

- Bonne connaissance de la réglementation en vigueur
- Capacité d'adaptation, rédactionnelle, esprit d'analyse et de synthèse, discrétion
- Qualités relationnelles avec le public
- Expérience confirmée dans un poste similaire
- Compétences organisationnelles
- Rigueur et disponibilité
- Pratique des outils bureautiques, et de vidéoprotection
- Permis B (VL) exigé (véhicule et moto de service).

Candidature (lettre motivation manuscrite et CV, dernier arrêté de situation administrative et évaluations) à adresser au plus tard le 22 juin 2019 à : M. le Maire - Hôtel de Ville - 30300 FOURQUES
Ou par mail à : contact@mairiefourques30.fr

FÉDÉRATION AUTONOME DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE – POLICE MUNICIPALE

96, rue Blanche - 75009 PARIS - ☎01 42 80 22 22 - Fax 09 83 00 44 12

E-mail : contact.fafptpm@gmail.com - Sites Internet : www.policemunicipale.org et fafpt.org

Affiliée à la **FÉDÉRATION AUTONOME DE LA FONCTION PUBLIQUE (FA-FP)**

La Ville d'Aimargues (30) recrute un gardien - brigadier de police municipale par mutation

Description sommaire des missions

Placé sous l'autorité du Chef de Service de la Police Municipale, les agents ont pour principales missions:

- Application des pouvoirs de Police du Maire et application des arrêtés de police
- Rédaction des mains courantes, rapports, procès-verbaux et arrêtés municipaux
- Accueil du public et gestion des doléances
- Utilisation de l'outil de vidéo protection
- Prévention en matière de maintien du bon ordre, de la tranquillité, de la salubrité, et de la sécurité publique
- Police de proximité, ilotage, sécurisation de l'espace urbain, prévention, dissuasion
- Ilotage auprès des habitants et commerçants pour renseigner, écouter, assister les personnes vulnérables et prévenir les incivilités, la petite délinquance et les cambriolages
- Sécurisation et surveillance pour le bon déroulement des manifestations et des cérémonies
- Police de la route, de la circulation et du stationnement
- Surveillance générale de la voie publique et des bâtiments communaux
- Sécurité aux abords des écoles
- Intervention en soutien de la Gendarmerie Nationale et des Sapeurs-Pompiers
- Déclaration animaux dangereux et capture des animaux errants
- Police de l'urbanisme

Profil souhaité

- Maîtrise de la réglementation en matière de sécurité et de prévention
- Sens de la discipline, de l'engagement, de l'esprit d'équipe et du service public
- Disponibilité, ponctualité et réactivité
- Rigueur, fermeté et diplomatie
- Motivation et organisation
- Discrétion et loyauté envers les institutions et envers les administrés
- Capacité à gérer les conflits et à intervenir dans des situations et/ou des zones sensibles
- Goût du contact avec le public et aptitudes relationnelles à communiquer et à écouter
- Maîtrise de l'outil informatique
- Qualités rédactionnelles

Exercice soumis à des conditions réglementaires d'agrément, d'assermentation, de formation initiale et continue, de port de l'uniforme et de la carte professionnelle et d'autorisation de port d'armes.

- Disponibilité requise : horaires flexibles avec amplitudes variables en fonction des manifestations prévues
- Devoir de réserve et sens du service public
- Bonne condition physique
- Titulaire du permis B

Destinataire

Adresser votre lettre de candidature accompagnée d'un curriculum vitæ avant le 01/08/2019 à
COMMUNE DE D'AIMARGUES - Hôtel de Ville - Place du 8 Mai - 30470 AIMARGUES